

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1055 Militaires hors cadres – Milice Compagnie des Gardes-Cercie

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent d'infanterie coloniale Botte (Jacques), du B.A.IS.M. est placé dans la position «hors cadres » et affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis (2° Cie, P.M.A.), à compter du 12 novembre 1951 en remplacement du sergent- chef Benoît remis dans les cadres.